

# Dette

Compte tenu que nous payons vos salaires et dédommagements, et etc. et que vous siégez dans notre Assemblée Nationale et que nous défrayons les coûts de chauffage, d'éclairage et de rénovations de l'édifice parlementaire, il nous appartient le droit et privilège de vous suggérer fortement une démarche à suivre:

Nous devons faire tous les efforts possibles pour abaisser la dette que nous laisserons aux prochaines générations. Voici des suggestions:

Que toute personne ayant une hypothèque croissante, débourse un pourcentage du montant utilisé sur la dette québécoise.

Que 50% du profit de la loto 6/49 vendue au Québec soit attribué à la dette provinciale.

10% d'un montant utilisé d'une hypothèque croissante ou inversée soit attribué à la dette du Québec et que le capital de même montant soit garanti à 100% par la Caisse de dépôts et de placements.

Que 5% minimum de tout argent amassé annuellement par toute institution financière qui fait appel à l'épargne publique pour cotiser à un RÉER ou autre ainsi que tout fonds mutuel ou assurance soit impliqué à la dette du Québec.

Que 10% du profit net d'Hydro Québec soit attribué à la dette québécoise.

Que le Québec réduise le nombre de députés à 75, et que l'argent économisé soit 100% sur la dette québécoise.

Qu'un bureau de député sur la scène québécoise, soit dans nos hôtels de ville et que l'économie soit attribuée à 100% à la dette du Québec.

Que le Québec introduise une loi qu'une élection soit à tous les sept ans, et qu'un montant de \$25 millions soit attribué à la dette.